

# CAABLE - COLLOQUE sur la décision de l'expert Tribunal administratif de PAU – Vendredi 16 juin 2023

CAABLE organise un Colloque sur **LA DÉCISION DE L'EXPERT**.

Il se tiendra le vendredi 16 juin 2023 au Tribunal administratif de PAU, 50 Cour Lyautey 64010, sous la présidence de Madame Valérie Quéméner, Présidente du Tribunal.

Nous serons également honorés de la présence de Monsieur Luc Derepas, Président de la Cour administrative d'appel de Bordeaux.

Les intervenants sont les suivants :

Madame Valérie Quéméner, présidente du Tribunal administratif de Pau

Monsieur Luc Derepas, conseiller d'état, président de la Cour administrative d'appel de Bordeaux

Dominique Lencou, docteur en droit, expert-comptable commissaire aux comptes, président d'honneur du Conseil National des compagnies d'experts de justice, président d'honneur de CAABLE

François-Xavier Désert, architecte, président de CAABLE

Claire de Giacinto, psychologue

François Dubecq-Princeteau, docteur en médecine, spécialisé en gynécologie obstétrique

Thierry Lesur, Ingénieur spécialisé en sciences et technologies de l'eau

Jean Cazaban, expert-comptable commissaire aux comptes

François Pinchon, ingénieur ETP, spécialisé en génie civil, gros-œuvre, structure.

La matinée sera consacrée au développement, par les hauts magistrats et par Dominique Lencou, des trois qualités essentielles qui caractérisent la posture de l'expert administratif dans le processus de décision qui l'anime avant de conclure son avis d'expert :

- La conscience
- L'objectivité
- L'impartialité.

La fin de matinée sera laissée à l'exposé de **l'aspect psychologique**, élément incontournable dans la démarche de l'expert lorsqu'il se trouve confronté à la forte densité émotionnelle qui régit la rencontre des parties, et à son propre comportement vis-à-vis de celle-ci, notamment dans sa phase décisionnelle.

Un cocktail-déjeunatoire sera servi sur place, sur inscription préalable.

L'après-midi nous permettra d'aborder les situations concrètes auxquelles l'expert aura à faire face, qu'il soit médecin, architecte, ingénieur, expert-comptable : quelle que soit sa spécialité, le rôle de l'expert sera d'éclairer le juge dans le domaine technique qui est le sien, laissant au juge le traitement juridique de l'affaire.

D'où la nécessité essentielle pour l'expert de s'assurer de sa compétence appropriée et de sa disponibilité avant d'accepter une mission, tout en anticipant sur son éventuel recours à un sapiteur dans un domaine technique qui n'est pas le sien.

## **Dans le domaine médical tout d'abord :**

L'abord psychologique : il n'est pas très différent entre le domaine médical et le reste. Il y a une victime (ou qui se positionne comme telle) et une partie adverse ; et au milieu l'expert de justice. Au-delà des qualités techniques et du travail en amont requis, au-delà de la nécessaire impartialité et de l'obligation de respect du contradictoire, l'expert a un double rôle psychologique. Vis-à-vis

# **CAABLE - COLLOQUE sur la décision de l'expert**

## **Tribunal administratif de PAU – Vendredi 16 juin 2023**

de la victime : se laisser aller à l'empathie n'est pas une réponse mais une écoute sincère, complète, et une retranscription fidèle des doléances est de mise.

Avant de trancher techniquement en son âme et conscience, l'expert fera part de sa décision provisoire : avec toutes les précautions oratoires, faire un résumé en fin d'accédit et être le plus clair possible sur la teneur des conclusions du (pré)- rapport est un dû aux parties lorsque c'est possible.

**Dans le domaine du bâtiment**, et en particulier des immeubles menaçant ruine, l'expert doit faire preuve d'humanité. Or l'expert est un homme seul face à la prise de décision.

Aussi bien dans la procédure de l'immeuble menaçant ruine que dans celle du logement insalubre, on voit bien que la mise en œuvre des mesures, que ce soit à l'initiative du Maire ou du Préfet, repose essentiellement sur le contenu et les conclusions de l'expert.

Son rapport est donc primordial avant toute exécution des mesures de sauvegarde.

L'expert architecte ou ingénieur est l'homme de l'art, certes, mais il doit aussi être l'homme de la conscience, du respect et de la compréhension, en un mot un humaniste.

Sans pour autant bien évidemment que cela l'empêche de prendre les bonnes décisions, que la sécurité des personnes et l'imminence du danger lui imposent.

En bref, tout est dans le comportement de l'expert face à une situation qui est, ou peut devenir, une situation de détresse.

### **Dans le domaine de la finance :**

L'esprit critique de l'expert est essentiel de sorte qu'il soit en mesure de discerner :

Pour accéder à la connaissance pleine et entière de la valeur d'une chose, il faut nécessairement remettre en cause sa légitimité et son fondement.

La quantité de données manipulées pendant une mission d'expertise judiciaire incite le cerveau de l'expert, par gain de temps et confort, à faire confiance à la majorité d'entre elles, pour peu qu'elles proviennent d'une source qu'il juge fiable.

C'est donc un véritable effort humain et professionnel d'intégrer la culture du doute dans la démarche d'expertise. La mise en œuvre de l'esprit critique repose sur une interrogation permanente : quelle est la validité et l'authenticité de l'information objet de l'expertise ou de ses éléments sous-jacents ?

### **Plus généralement sur la sécurité et la prise de décision de l'expert :**

L'expert agit seul, mais il évolue dans un environnement aux multiples interactions dont il doit avoir conscience et tenir compte. Il peut être influencé par de nombreux facteurs.

Dans ce contexte, comment peut-il, face à ces difficultés, ; sécuriser sa décision, qui prendra forme par l'avis qu'il donnera au magistrat ?

Il doit rester attaché aux faits, pratiquer l'écoute active vis-à-vis des parties, prendre de la distance avec sa propre perception.

Ainsi doit-il se comporter comme un véritable enquêteur, tout en intégrant les interactions de son environnement. Toujours en faisant preuve de compétence, de conscience et d'impartialité.

François-Xavier DÉSSERT, président de CAABLE

A Poitiers, le 15 mai 2023.